Vigie citoyenne port de Contrecœur, le réseau toujours inquiet, avec raison

LE 20 AVRIL 2023: Le port de Montréal a fait la promotion du port de Contrecoeur sans réel égard aux impacts sociaux et environnementaux du projet. De quoi s'inquiéter... dans le meilleur des cas. Les gouvernements alignent les millions en affirmant que la compétitivité et la fluidité des chaînes d'approvisionnement nécessitent un super port de conteneurs. Le milieu municipal en fait aussi la promotion sans égard à l'environnement. La mise de l'avant de la zone-industrialo-portuaire Contrecœur-Varennes est un autre bel exemple.

Mais quand est-il des mesures d'atténuations et de compensation proposées?

La construction et l'exploitation de ce terminal auront des impacts significativement élevés sur la santé des citoyens et citoyennes ainsi que sur celle des écosystèmes connectés au fleuve, incluant de nombreuses espèces végétales et animales menacées par ce projet. La justification économique des promoteurs privés et locaux ne semble pas considérer les coûts réels des impacts du projet, qui seront bien supérieurs aux gains.

Au bord du fleuve, là où se trouvent les terrains ciblés par l'administration portuaire de Montréal, des arbres centenaires ainsi que des kilomètres de rives et de milieux humides servent actuellement de refuge à de nombreuses espèces fauniques et floristiques. Ces espèces, dont certaines sont endémiques à la région, se trouvent dangereusement menacées par l'agrandissement du port. Le Chevalier cuivré, désigné en 2007 par la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) en tant qu'espèce en voie de disparition, en 2 est un bon exemple. *Depuis 2021, la LEP interdit de détruire l'habitat essentiel de ce poisson*. Rappelons que le projet d'agrandissement entraînerait la destruction d'herbiers faisant partie de l'habitat essentiel du chevalier cuivré.

Le « <u>Rapport annuel 2021-2022</u> Agrandissement du terminal portuaire de Contrecoeur - Mars 2022 » mentionnait « **Aucun programme de suivi n'est rédigé en version finale actuellement** ». Nous attendons toujours.

Avant de mettre en œuvre toutes activités de compensation, il serait primordial que ce dit programme soit rendu public et qu'il soit validé par des organismes indépendants. D'ailleurs, aucune étude probante n'a permis de démontrer une compensation d'herbiers aquatiques selon les experts.

Face aux enjeux alarmants de perte de biodiversité mondiale et de changements climatiques, le rapport du GIEC, décrit comme « un guide de survie pour l'humanité », souligne l'urgence de poser des actions majeures afin de freiner la « pire crise environnementale de l'histoire de l'humanité ». Plus que jamais, nous devons activement et rapidement nous engager à construire des territoires plus résilients et autonomes. L'investissement dans des infrastructures majeures comme le port de Contrecoeur est contreproductif et s'inscrit dans une logique de la croissance économique des années 1950, c'est-à-dire, qui dépend d'un mode de croissance infinie dans un monde aux capacités limitées. De bétonniser les terres fertiles de la Montérégie, ses milieux humides et ses rives, sous prétexte que nous devons "absolument" et "vitalement" maintenir la fluidité des chaînes d'approvisionnement... ou plutôt, maintenir la croissance économique dont profitent abusivement certains grands promoteurs, vous croyez que c'est une façon durable et saine de réfléchir à l'aménagement de nos villes?

Laurie-Anne Dansereau, Gilles Dubois Pour information Gilles Dubois 514-943-5952 https://www.vigieportdecontrecoeur.com/